Envoyé en préfecture le 17/06/2021
Reçu en préfecture le 17/06/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210615-CP_20210615_013-DE

Communauté D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE EUSKAL HIRIGUNE Elkargoa

Publié le 17/06/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 15 JUIN 2021

OJ N° 013 - Gestion intégrée du cycle de l'eau. Eau potable et Assainissement. Secteur 3 (Nive-Adour / Errobi). Etude de faisabilité de la réhabilitation et de l'extension de la station d'épuration de Villefranque. Validation du plan de financement et sollicitation du soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Date de la convocation : 9 juin 2021
Nombre de conseillers en exercice : 72
Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :
ALZURI Emmanuel ; ARAMENDI Philippe ; AROSTEGUY Maider ; BARANTHOL Jean-Marc ; BERTHET André ; BLEUZE Anthony ; BURRE-CASSOU Marie-Pierre ; BUSSIRON Jean-Yves ; CARRIQUE Renée ; CURUTCHARRY Antton (jusqu'à l'OJ N°5) ; CURUTCHET Maitena ; DAGORRET François ; DARRICARRERE Raymond ; DEMARCQ-EGUIGUREN Solange ; DURRUTY Sylvie ; ECENARRO Kotte ; ELISSALDE Philippe ; ETCHEGARAY Jean-René ; ETCHEVERRY Pello ; FONTAINE Arnaud ; GONZALEZ Francis ; HARDOUIN Laurence ; HIRIGOYEN Roland ; HOUET Muriel ; IHIDOY Sébastien ; INCHAUSPÉ Laurent ; IPUTCHA Jean-Marie ; IRIART Alain ; IRIART Jean-Pierre ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole ; LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACASSAGNE Alain ; LACOSTE Xavier ; LASSERRE Marie ; LEIZAGOYEN Sylvie ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie ; MASSONDO Charles ; NADAUD Anne-Marie ; OÇAFRAIN Gilbert ; OLÇOMENDY Daniel ; OLIVE Claude (jusqu'à l'OJ N°22) ; PARGADE Isabelle ; QUIHILLALT Pierre ; ROQUES Marie-Josée ; SAMANOS Laurence ; SANSBERRO Thierry ; SERVAIS Florence.

ABSENTS OU EXCUSES :
ALDANA-DOUAT Eneko ; ALLEMAN Olivier ; BACH Fabrice-Sébastien ; BISAUTA Martine ; BOUR Alexandra ; CARRERE Bruno ; CASCINO Maud ; CHASSERIAUD Patrick ; CHAZOUILLERES Edouard ; DEQUEKER Valérie ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile ; ERREMUNDEGUY Joseba ; ETXELEKU Peio ; FOURNIER Jean-Louis ; GASTAMBIDE Arño ; HUGLA David ; IDIART Dominique ; IRIGOYEN Jean-François ; KAYSER Mathieu ; KEHRIG COTTENÇON Chantal ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; LAUQUÉ Christine ; MILLET-BARBÉ Christian ; NARBAIS-JAUREGUY Eric ; UGALDE Yves.

PROCURATIONS :
ALLEMAN Olivier à BLEUZE Anthony ; BISAUTA Martine à HARDOUIN Laurence ; BOUR Alexandra à ALZURI Emmanuel ; CARRERE Bruno à CURUTCHET Maitena ; CASCINO Maud à AROSTEGUY Maider ; CURUTCHARRY Antton à OLÇOMENDY Daniel (à compter de l'OJ N°6) ; DEQUEKER Valérie à BERTHET André ; ERREMUNDEGUY Joseba à ETCHEGARAY Jean-René ; ETXELEKU Peio à CURUTCHET Maitena ; FOURNIER Jean-Louis à LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; IDIART Dominique à LEIZAGOYEN Sylvie ; IRIGOYEN Jean-François à ETCHEVERRY Pello ; LAUQUÉ Christine à LACASSAGNE Alain.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Maitena CURUTCHET

Modalités de vote : Vote à main levée

Envoyé en préfecture le 17/06/2021
Reçu en préfecture le 17/06/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210615-CP_20210615_013-DE

OJ N° 013 - Gestion intégrée du cycle de l'eau. Eau potable et Assainissement. Secteur 3 (Nive-Adour / Errobi). Etude de faisabilité de la réhabilitation et de l'extension de la station d'épuration de Villefranque. Validation du plan de financement et sollicitation du soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Rapporteur : Madame Maider AROSTEGUY

Mes chers collègues,

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne participe au financement des projets de maîtres d'ouvrage publics et privés dans le cadre d'un programme d'intervention définissant les domaines et les conditions d'aide.
Depuis le 1er janvier 2019, cette démarche s'inscrit dans le 11ème programme de l'Agence de l'Eau qui couvre la période 2019-2024 et qui répond aux priorités suivantes :

- Reconquête du bon état de masses d'eau en réduisant toutes les pollutions ;
- Préservation-restauration des milieux aquatiques et protection de la biodiversité ;
- Garantie d'alimentation en eau et de protection des ressources.

Ces thématiques répondent aux orientations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour-Garonne :

- Orientation A « Créer des conditions de gouvernance favorables en optimisant l'organisation des moyens et des acteurs et en conciliant les politiques de l'eau et de l'aménagement du territoire » ;
- Orientation B « Réduire les pollutions en agissant sur les rejets en macro et micropolluants, et préserver/reconquérir la qualité de l'eau et des activités liées à l'eau ».

La station d'épuration de Villefranque se trouve confrontée à différentes problématiques liées notamment au vieillissement des membranes existantes et à un dépassement de la capacité de traitement.

Une étude de faisabilité relative à la réhabilitation et l'extension de cette station d'épuration a donc été engagée, afin d'analyser et déterminer la meilleure solution technico-économique.

Dans le cadre de son 11ème programme, l'Agence l'Eau Adour-Garonne peut financer, à un taux de 50 %, les dépenses relatives à l'étude de faisabilité de la réhabilitation et de l'extension de la station d'épuration de Villefranque.

C'est pourquoi, il est proposé de solliciter un accompagnement financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne suivant le plan de financement prévisionnel suivant :

Organisme ou collectivité apportant une aide financière	***Montant de l'étude*** *HT*	***Forme et taux de l'aide (avance ou subvention)***	***Montant de la contribution attendue***
Agence de l'Eau Adour-Garonne	*15 612,50 €*	*Subvention*	*50 %*

Vu la délibération du Conseil communautaire du 31 juillet 2020 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Valider les plans de financement des projets inscrits dans le cadre de programmes de financement européens, nationaux, régionaux et locaux (appels à projets, AMI, autres dispositifs de financement …) » ;

Envoyé en préfecture le 17/06/2021
Reçu en préfecture le 17/06/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210615-CP_20210615_013-DE

Le Conseil permanent est invité à :

- approuver le plan de financement de l'étude de faisabilité de la réhabilitation et de l'extension de la station d'épuration de Villefranque ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter, auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, dans le cadre de son 11ème programme (2019-2024) d'intervention au financement de projets de maîtres d'ouvrage publics et privés, une participation à hauteur de 50 % au financement de cette étude.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour : 59
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 0

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Signé électroniquement par : Remi Bochard
Date de signature : 17/06/2021
Qualité : Directeur général des services